



Belvaux/Sanem, le 25 novembre 2021

AVIS AU PUBLIC

ENQUÊTE DE COMMODO-INCOMMODO

N° du dossier I/18/0537

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le Collège des Bourgmestre et Échevins informe le public que la société

LUX FERMETURES S.A.

vient de demander l'autorisation relative à l'**exploitation d'un atelier de travail de métaux, ZARE Ouest 21 à Ehlerange.**

La demande et les plans sont déposés au service écologique de la Commune de Sanem et y pourront être consultés **sur rendez-vous** par tous les intéressés pendant la période **du 25 novembre 2021 au 10 décembre 2021 inclus du lundi au vendredi de 08.30 à 11.30 heures et de 13.30 à 16.00 heures.**

Toute réclamation doit être adressée au bourgmestre de la commune de SANEM à BELVAUX dans le délai indiqué.

Un délégué du bourgmestre entendra tous les intéressés qui se présenteront **le lundi, le 13 décembre 2021 de 10.30 à 11.30 heures** dans la maison communale à BELVAUX.

Belvaux, Sanem, date qu'en tête

La secrétaire,

Manon Greven



Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
la bourgmestre,

Simone Asselborn-Bintz